

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 11 JANVIER à 20H30**

PRÉSENTS : GARNIER Monique, ROCHER Yves, FREMONT Jacqueline,
GUILLEMOT Véronique, SANVICENTE Frédérique, MERIENNE
Frédéric, DELILLE Véronique, PAIMBLANC Benjamin, RENAULT
Sylvie, BEAUVISAGE Bernadette, FORGEAS Jean-Pierre.

ABSENT EXCUSÉ : RIVIERE Fabrice

ABSENTS : BOYREAU Carole, EUVRIE Charles

POUVOIR : RIVIERE Fabrice à GARNIER Monique

SECRÉTAIRE : ROCHER Yves

I) APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le précédent compte rendu n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

**II) COMMUNAUTES DE COMMUNES VAL ES DUNES : RAPPORT D'ACTIVITE
2014**

L'année 2014 a vu l'établissement d'un nouveau Conseil Communautaire suite aux élections municipales de mars 2014. Il est constitué d'un Président, une 1^{ère} Vice-Présidente, de 7 Vice-Présidents et 39 conseillers communautaires, dont 2 pour la commune de Vimont.

2 nouvelles compétences ont été prises par la CDC :

- création, mise en œuvre et organisation de pôles santé
- transports collectifs

Le rapport d'activité 2014 est consultable en mairie pendant un mois.

**III) RAPPORT D'ACTIVITE 2014 ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON
COLLECTIF**

L'assainissement est devenu une compétence de la communauté de commune depuis 2013.

-Assainissement collectif : le service est en délégation de service public (affermage) la SAUR. La population desservie est de 9 128 habitants au 31/12/2014, soit 3 511 abonnés. Le prix TTC au m³ est passé de 1.96 € en 2014 à 1.98 € en 2015, soit 1% d'augmentation.

-Assainissement non collectif : le service est exploité en régie avec prestataire de service, VEOLIA. Il dessert une population de 3 338 habitants, soit 21,9 % de la population totale du territoire couvert par ce service. En 2014, 1 167 contrôles de conformité ont été réalisés.

Le rapport d'activité 2014 est consultable en mairie pendant un mois.

IV) PLH : BILAN D'ACTIVITE 2013/2014

Le Programme Local de l'Habitat est mis en œuvre depuis deux ans. Il permet de fixer des objectifs suivants les différents types de territoires au sein de la CDC. La commune de Vimont est considérée comme périurbaine.

En 2013 et 2014, il n'y pas eu de livraison de logements sur la commune.

Le rapport est disponible en mairie pendant un mois.

V) TRAVAUX

↳ Aménagement atelier :

Suite à la modification des plans initiaux de nouveaux devis ont été demandés pour le lot 1 (menuiserie isolation), le lot 2 (électricité), et le lot 5 (peinture).

VI) DIVERS

↳ Fourrière : une nouvelle convention va être signée avec Caen la Mer pour 3 ans, 2016/2018. Le tarif en 2015 était de 0,80 € par habitant.

↳ « Pierres en Lumières » : le conseil Départemental et la Fondation du Patrimoine proposent l'opération Pierres en Lumières, qui se déroulera le 21/05/2016 dans toute la Normandie. Pour Vimont, elle concernerait l'église. C'est un projet qui va être étudié dans les semaines à venir.

↳ Contrôle installations électriques: suite à la visite de la SOCOTEC, quelques points feront l'objet de révisions non urgentes et seront réalisées par électricien qui interviendra dans l'aménagement de l'atelier.

↳ Jeunes d'Antan : Madame le Maire fait part du courrier de remerciements reçu en mairie pour le soutien apporté à l'association pendant l'année.

↳ Commune nouvelle (CN) : Madame le Maire et le 1^{er} Adjoint ont participé à une réunion d'information, le 5/1/2016, organisée par la commune d'Argences et en présence des communes de Canteloup, Cléville et St Ouen du Mesnil Oger.

La création d'une CN est engagement irréversible, pour lequel il faut étudier l'impact de différents éléments, comme la fiscalité, l'endettement, l'actif et le passif de chaque commune. Madame le Maire a donc répondu, comme pour Emiéville, qu'un temps de réflexion était indispensable pour mener à bien un tel projet.

- ↪ Intercommunalité : malgré le respect des délais de la procédure dérogatoire d'adhésion à la CDC Valès dunes de la commune de Condé sur Ifs, Monsieur le Préfet a décidé de retarder l'entrée de cette commune dans la CDC.
A ce jour, le nouveau schéma d'intercommunalité n'est pas défini et sera arrêté par Monsieur le Préfet que dans plusieurs mois.
La commune de Vimont retrouve ses 2 postes de conseillers communautaires, c'est-à-dire que Mme FREMONT redevient titulaire.
- ↪ Commission communication : le mercredi 20 janvier à 19h
- ↪ Commission travaux : le samedi 23 janvier à 10h
- ↪ Commission finances : le lundi 22 février à 19h
- ↪ Réunion du Conseil Municipal présentation du budget : lundi 7 mars 20h30
- ↪ Réunion du Conseil Municipal vote du budget : vendredi 11 mars 18h30

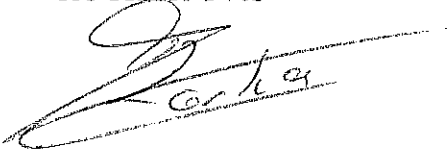
- ↪ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévu, la prochaine réunion se tiendra le lundi 8 février 2016.

Séance levée à 22h30

Délibérations du conseil municipal prises lors de la séance du 11 janvier 2016 :

NEANT

ROCHER Yves

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Rocher', written over a horizontal line.